

AVIS DE RECRUTEMENT

LuxDev formule et met en œuvre les projets et programmes de coopération bilatérale pour le compte de l'État luxembourgeois. Alignées sur les politiques de développement des pays partenaires, nos actions de coopération visent l'éradication de la pauvreté ainsi que le développement durable, dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux. Au-delà de la mission principale pour le gouvernement luxembourgeois, LuxDev peut mettre à disposition son expertise et son savoir-faire reconnus au service d'autres organisations. Nous accompagnons la conception et l'exécution de projets pour des bailleurs tiers tels que la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne, ou encore d'autres agences de coopération au développement.

Dans le cadre du programme « Initiative pour la Croissance Locale, l'Utilisation Responsable des Ressources et l'Équilibre des Écosystèmes protégés » (PALCC+/INCLURE), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique (MERFPCCC), LuxDev recrute actuellement un :

Expert national en restauration forestière et forêts communautaires (H/F).

Lieu de travail : Lomé. Togo ; basé dans les bureaux du programme INCLURE au Togo (Lomé et/ou antenne de Sokodé), avec missions fréquentes dans les paysages d'intervention et les communes riveraines des aires protégées de Fazao-Malfakassa, Abdoulaye, Togodo et de la forêt classée de Missahoé, ainsi que dans les forêts communautaires situées dans un rayon de dix (10) kilomètres autour des aires protégées.

Deadline pour postuler : 31 août 2026.

Entrée en fonction : le plus rapidement possible.

Type de contrat : contrat de projet – 48 mois.

Vos responsabilités et tâches :

1. Restauration forestière et des écosystèmes dégradés :

- Contribuer à la conception et superviser les actions de reboisement, de régénération naturelle assistée, d'enrichissement et de restauration des écosystèmes et des berges de cours d'eau ;
- Appuyer la création et le fonctionnement de pépinières forestières de référence publiques, privées et communautaires (choix d'espèces autochtones, itinéraires techniques, production de plants de qualité) ;
- Veiller à la connectivité écologique des paysages et à la constitution de zones tampons fonctionnelles autour des aires protégées ;
- Contribuer à définir des protocoles de suivi des actions et assurer le suivi des indicateurs de restauration.

2. Forêts communautaires : création, sécurisation foncière et gouvernance

- Préparer et superviser les processus de de création de nouvelles forêts communautaires ainsi que ceux de consolidation/extension de forêts existantes en périphérie des aires protégées ;
- Accompagner la sécurisation juridique et foncière : délimitation, bornage, révision des limites, élaboration de conventions locales de gestion consensuelles ;
- Appuyer la mise en place et le renforcement des structures et comités locaux de gestion des forêts communautaires (organisation, rôles, règles d'exploitation) ;
- Veiller à une gouvernance inclusive intégrant la participation effective des femmes et des jeunes.
- Contribuer à définir des protocoles de suivi des actions et assurer le suivi des indicateurs de développement des forêts communautaires.

3. Aménagement, inventaires et valorisation économique des forêts

- Contribuer à la conception et superviser les actions liées à la mise en place d'un dispositif d'appui à la gestion des forêts communautaires ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des forêts communautaires ;
- Contribuer à la mise en place de protocoles d'inventaire forestier fiables ainsi qu'à l'actualisation des outils de planification et de zonage ;
- Contribuer à plus d'équité dans les clés de partage des bénéfices issus de l'exploitation des ressources, en faveur des communautés gestionnaires ;
- Contribuer à la conception et superviser les actions liées aux dynamiques économiques de valorisation durable des produits forestiers (PFNL — karité, néré, miel... —, bois-énergie durable, écotourisme) dont la structuration des chaînes de valeur associées, en articulation avec le sous-résultat 2.2 (initiatives privées d'économie verte).

4. Renforcement des capacités des acteurs locaux

- Contribuer à la formation des comités de gestion, des communautés, des communes et des services déconcentrés à la gestion durable et à l'aménagement des forêts communautaires ;
- Élaborer des guides techniques, itinéraires et outils de suivi adaptés au contexte ;
- Sensibiliser et encadrer les communautés bénéficiaires, en veillant à l'inclusion des femmes et des jeunes.

5. Passation de marchés, coordination et suivi

- Préparer les termes de référence et les dossiers d'appel d'offres de prestations et participer à l'évaluation des offres ;
- Superviser la qualité des prestataires recrutés ;

- Collaborer avec les autres experts du programme (aires protégées, économie verte, génie rural, déchets) et les partenaires de mise en œuvre ;
- Rédiger des rapports techniques et contribuer aux revues sectorielles et au suivi-évaluation, y compris un suivi géoréférencé (SIG) des interventions forestières ;
- Contribuer au processus de documentation et de capitalisation des activités ;
- Collaborer avec la Cellule d'appui mutualisé (CAM) pour la coordination et le suivi des marchés publics.

6. Effectuer toute autre tâche en relation avec sa fonction et ses compétences.

Votre profil :

- Vous avez un diplôme Bac+5 en ingénieur des eaux et forêts, agronome (option foresterie / gestion des ressources naturelles), sciences forestières ou de l'environnement, ou un diplôme similaire ;
- Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la restauration forestière, l'aménagement forestier et/ou la gestion communautaire des ressources naturelles ;
- Expérience avérée en restauration des écosystèmes (reboisement, régénération naturelle assistée, enrichissement, pépinières) et en gestion des forêts communautaires (création, plans d'aménagement, gouvernance) ;
- Expérience de la sécurisation foncière forestière (délimitation, bornage, conventions locales) ;
- Maîtrise des inventaires forestiers et des outils de planification et de zonage ;
- Expérience de la valorisation des PFNL et des chaînes de valeur forestières, et des mécanismes de partage des bénéfices ;

- Expérience de travail avec les communautés, les organisations paysannes, les collectivités territoriales, les gestionnaires d'aires protégées, les services déconcentrés de l'État et les partenaires techniques et financiers ;
- Expérience dans la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- Expérience de mise en œuvre de procédures de passation de marchés publics ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel) et des SIG (géolocalisation, cartographie) ; connaissance des outils de suivi-évaluation et de gestion de projet.
- La bonne connaissance de la zone d'intervention et des langues locales est un atout.